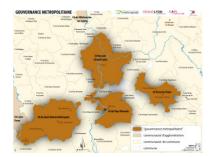
https://pierrealainmillet.fr/Metropole-pole-metropolitain-et



- Rencontres -



Date de mise en ligne : lundi 5 décembre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Lors d'une journée de formation des élus communistes intitulée « comment relever le défi métropolitain », nous sommes nombreux à avoir mieux compris ce qui était réellement en jeu dans l'agglomération Lyonnais et sa région urbaine… de St-Etienne à Bourgoin…

Car la confusion continue et entretenue entre métropole au sens géographique et métropole au sens institutionnel de la réforme territoriale laisse beaucoup d'interrogationsâ€l

- S'agit-il d'un outil de coopération utile pour de meilleurs relations entre des zones urbaines proches avec des questions comme celle des transports, notamment de l'A45 saturée avec les conséquences pour Givors, ou l'enjeu d'une « carte orange » à l'échelle de la zone urbaine globaleâ€;
- Ou s'agit-il d'une couche supplémentaire dans ce mille-feuille administratif qui dépossède toujours plus les communes et les citoyens de tout pouvoir ?
- Quelle relation avec la région qui assure elle certaines des compétences proposées pour le pôle métropolitain à l'échelle de toute la région, et pas seulement de la zone urbaine de Lyon!
- S'agit-il en fait de consolider cette métropole prévue par la réforme territoriale et que Gérard Collomb a dit ne pas choisir, mais qui semble se mettre en œuvre dans les faits avec l'extension des compétences de la communauté urbaine, la mutualisation des services et le « rapprochement » des communes et du Grand Lyonâ€l
- Quelles seront les conséquences pour ceux qui ne seront pas dans ce « pôle métropolitain » ? Les élus présents de la Drôme s'inquiètent devant la désertification de régions entièresâ€!

De fait, toutes les réformes de décentralisation ont ouvert la voie au désengagement de l'état de grandes fonctions assurées par des services publics au service de l'aménagement de TOUT le territoireâ€l Et si l'agglomération lyonnaise résiste mieux à la crise que la moyenne Française, si le développement économique et urbain apporte des moyens à la communauté urbaine, ce développement se fait en même temps que la désertification de toutes les zones rurales plus éloignées, et à l'échelle de la France, par une concentration des richesses et des infrastructures autour des très grandes agglomérations, le reste des régions étant délaissé et confronté à la pauvreté, la perte des services publics, la casse industrièle et l'absence d'emploi !

Et ce développement réel se fait à l'intérieur de l'agglomération de manière très inégale, avec des poches de ségrégation urbaine qui s'aggravent malgré toutes les réussites de la politique de la ville. Le taux de chômage longue durée aux Minguettes a explosé en 2010, et les fermetures d'usines continuent dans toute la banlieue Lyonnaise.

On ne peut donc que s'interroger sur le choix politique de la métropolisation, que ce soit avec une métropole ou un pôle métropolitain.

De fait, la métropolisation au sens géographique est le résultat d'une politique de mise en concurrence des territoires et la métropolisation institutionnelle en est en fait l'outil politique pour organiser et accompagner cette mise en concurrence. Il peut y avoir ici ou là des effets positifs pour en atténuer les effets, mais sur le fonds, tout conduira à concentrer toujours plus les investissements et les moyens sur les « gagnants », et il y aura donc toujours plus de « perdants ».

C'est la même politique qui est mise en œuvre avec violence dans l'université, ou le discours s'affiche toujours plus clairement « tout pour l'excellence », ce que tout le monde comprend de mieux en mieux comme « de moins en moins pour tout le monde »

## Métropole, pole métropolitain et territoiresâ€l

Lors du conseil de communauté, les élus communistes ont voté pour la création du pôle métropolitain dans l'esprit d'un outil de coopération utile, et en insistant pour que les communes et les citoyens aient une vrai place dans cette nouvelle structure.

Il faudra sans doute mettre en débat cette position plus largement, pour qu'elle ne devienne pas un effacement dans une institutions de cette concurrence des territoires, alors qu'un syndicat mixte existait déjà pour organiser cette coopération. Comme toujours, la clé est dans le mouvement social et les citoyens qui peuvent légitimement poser la question au fonds : Quelle politique d'aménagement de tout le territoire, quelle place de l'état et de l'intérêt général, quelle place des communes et des citoyens ?